

## FORMATION INITIALE ET RECYCLAGE DU PERSONNEL ELECTRICIEN SUR LA PREVENTION DES RISQUES D'ORDRE ELECTRIQUE - HABILITATION H1V/H2V/HC/HE MESURE-ESSAI-VERIFICATION

### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

Former le personnel électricien sur les risques et les mesures de sécurité définies dans la norme NF C 18-510, à mettre en œuvre lors des opérations qu'il réalise en HTA.

### **PUBLIC CIBLE**

Salariés assurant une ou plusieurs des fonctions suivantes dans le domaine de la HTA : Direction effective des travaux, réalisation des opérations de consignation, de mesurage, de vérifications et d'essais.

### **PREREQUIS**

Le stagiaire doit pouvoir justifier dans le domaine de la HTA de ses compétences en électricité résultant soit d'une formation, soit d'une pratique professionnelle. Le stagiaire doit également avoir validé le tronc commun n°2 lors d'une formation initiale ou d'un recyclage à la prévention des risques électrique pour personnel électricien et être titulaire d'une habilitation sur les niveaux B1 et/ou B2 et/ou BC et/ou BR et/ou BE essai-mesure-vérification en cours de validité.

### **METHODE PEDAGOGIQUE**

L'animateur définit avec chaque stagiaire les différentes tâches liées à son poste de travail et à son environnement. Ce questionnaire permet de vérifier l'adéquation entre les niveaux d'habilitation demandés et ceux nécessaires.

La formation est essentiellement active avec une alternance d'exposés théoriques, de débats, d'études de cas et de mises en situations pratiques.

Un livret de stage regroupant les divers thèmes abordés sera remis à chaque stagiaire.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporama, documents papiers et numériques. Nous disposons d'une salle de TP équipée de deux cellules HT.

### **MODALITE D'EVALUATION :**

Les modalités et les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par Actimmis, dans le référentiel d'évaluation en application de la norme NFC18510 et transcrits dans une grille d'évaluation utilisée lors de chaque formation.

Epreuves	Compétences évaluées	Nature et description de l'épreuve	Durée indicative
N° 1	Savoirs	QCM	45 min
N° 2	Savoirs faire	Mises en situation pratique	10 min /stagiaire

A l'issue de cette évaluation, une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires et une attestation de compétences sera remise à l'employeur précisant les compétences validées, les compétences restant à acquérir et les niveaux d'habilitation validés.

### **DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :**

Feuille de présence signée par demi-journée, attestation de fin de formation, attestation de compétences, feuille d'évaluation de fin de stage, proposition de titre d'habilitation et titre d'habilitation pré-rempli. Cette habilitation sera valide 36 mois.

### **RECYCLAGE**

Cette formation fait l'objet d'un recyclage

### **ORGANISATION**

Prévention des risques d'ordre électrique - H1V/H2V/HC/HE mesure-essai-vérification	
Encadrement	Electrotechnicien, formateur habilitation électrique
Effectif	8 stagiaires
Durée	1 journée (7 heures)

**PROGRAMME :**

**Théorie : 3,5 heures**

Réactivation du tronc commun n°2

*Module technique HTA*

Structure et principe de fonctionnement des ouvrages et des installations électriques  
 Fonction des matériels électriques des postes  
 Principes d'induction et de couplage capacitif et risques associés  
 Les différents types de postes  
 Principes de verrouillage et inter-verrouillage pour les matériels concernés  
 Les équipements de protection collective  
 Limite d'utilisation des EPI

*Module spécifique H1/H2/HC/HE mesure, essai, vérification :*

Citer les limites des HABILITATIONS  
 Les travaux hors tension  
 Le rôle du chargé d'exploitation et du chargé de consignation  
 Les différents acteurs et les niveaux d'habilitation requis  
 Les prescriptions d'exécution des essais, des travaux  
 Les consignes lors des essais particuliers  
 Les documents applicables aux essais, travaux, mesurage et vérification

Les règles de sécurité lors de la réalisation d'essais, de travaux, de mesurage, de vérification  
 Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages spécifiques aux essais, aux travaux, aux mesurages et vérification  
 La consignation et déconsignation en HTA  
 La réquisition

**Mise en application pratique : 1,5 heures**

Reconnaissance des matériels  
 Identification des zones d'environnement

Analyser un titre d'habilitation  
 Identifier les acteurs et leurs niveaux d'habilitation  
 Analyser le risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées  
 Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective et individuelle  
 Réaliser la surveillance électrique d'une opération  
 Appliquer la conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident

Analyser un ouvrage ou une installation  
 Identification du matériel  
 Mise en equipotentialité  
 Manœuvrer l'appareillage  
 Identifier, vérifier, Utiliser les équipements de protection collective et individuelle

Identifier le chargé d'exploitation électrique, le chargé de travaux et échanger des informations  
 Respecter les règles, consignes et les instructions de sécurité  
 Rendre compte de son activité  
 Réaliser un balisage et respecter la zone de travail  
 Eliminer le risque en zone de voisinage renforcé  
 Rédiger les documents applicables dans le cadre des essais, des mesurages, des vérifications, des travaux, des consignations  
 Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés  
 Identifier les zones d'environnement  
 Effectuer des essais, des travaux hors tension  
 Réaliser une consignation en une et deux étapes  
 Compléter une attestation de première étape de consignation  
 Réaliser un mesurage et une vérification  
 Analyser les risques

**Evaluation des stagiaires : 2 heures**

**DECOUPAGE PEDAGOGIQUE**

Journée 1	
Matin	<p>Module technique HTA                      Module spécifique H1/H2/HC/HE mesure, essai, vérification</p>
Après-midi	<p><b>Travaux pratique :</b>                      Synthèse et correction des travaux pratiques</p> <p><b>Evaluation pratique individuelle</b>  <b>Evaluation théorique</b></p> <p>Correction des évaluations</p>